

Prendre la parole en public avec efficacité

RS6544 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	312, 320
Formacode(s)	15002, 15004, 15007
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	27/03/2024
Date d'échéance	27/03/2026

Certificateur(s)

MANEGES · SIRET : 50800196300018

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Prendre la parole en public répond à des objectifs comme convaincre, persuader, informer ou raconter.

Aussi, prendre la parole en public nécessite d'avoir un message à transmettre et viser un objectif clair à atteindre, ceci en fonction du public que l'on a devant soi. Il faut alors tenir compte du niveau de compréhension et adapter le discours pour atteindre cet objectif.

La prise de parole est verbale mais elle est aussi non verbale : la posture, l'utilisation de son environnement sont également très importants pour augmenter l'impact de son intervention.

La certification "Prendre la parole en public avec efficacité" permet à l'apprenant de mobiliser les compétences nécessaires à la réussite de sa prise de parole par l'acquisition d'une méthodologie :

- dans sa préparation
- dans sa construction
- dans son animation

C'est un enjeu important pour développer l'efficacité professionnelle des individus en situation de communication avec les autres.

Ce parcours certifiant est éligible à toute personne active, salarié ou demandeur d'emploi, amenée dans un cadre professionnel à prendre la parole : entretien, négociation, animation de réunion, d'ateliers, soutenance d'appels d'offres...

Cette certification permet à ses titulaires de faire valoir leur compétence dans le domaine de la prise de parole. La certification permet de valoriser auprès de son employeur ou futurs employeurs, auprès de ses équipes et autres partenaires la maîtrise de cette compétence.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Définir le cadre de son intervention en établissant une trame qui prend en compte les éléments clés à développer et les objectifs à atteindre afin de répondre de manière précise aux attentes définies.
- S'approprier le lieu de l'intervention en s'assurant que la configuration du lieu permet à tout type de public, notamment les personnes en situation de handicap, de profiter de manière optimale de la présentation.
- Construire son intervention en structurant son propos, en organisant les différentes parties à partir des objectifs prévus et du ou des messages à transmettre pour proposer un déroulé clair et impactant.
- Préparer des supports en y intégrant des visuels impactant, des messages courts, des illustrations afin de favoriser l'attention et la compréhension du propos.
- Mettre en place les conditions nécessaires pour réussir son intervention en pratiquant des exercices de sophrologie, de respiration, de concentration, de conditionnement et/ou d'échauffement vocal et corporel afin d'avoir un niveau de stress supportable pour vivre au mieux l'évènement.
- Dérouler son intervention en appliquant les techniques de persuasion, de communication verbales et non verbales,

en scénarisant à partir d'anecdotes ou d'exemples en lien avec les centres d'intérêt de l'auditoire, en adaptant un message accessible et inclusif pour garantir la bonne compréhension du propos, maintenir l'attention et susciter l'intérêt

- Faire preuve d'attention, d'empathie et de connivence avec son public par sa posture, son écoute et son attitude afin d'instaurer de la proximité et de la considération.
- Proposer un temps d'échange en fin de présentation pour répondre aux questions du public et en gérant les éventuels imprévus et questions dérangeantes pour démontrer sa capacité à être à l'aise dans l'improvisation, et montrer sa connaissance du sujet.
- Évaluer sa performance en écoutant son propre ressenti et en analysant la réaction de son public lors du déroulé et les retours à l'issue de l'intervention pour être dans une démarche constante de progrès.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury est composé de deux professionnels extérieurs à l'organisme certificateur. Le formateur ayant préparé le candidat à la certification ne peut pas être membre de son jury. Par professionnel, nous entendons des professionnels :

- Ayant donné des formations dans ce domaine
- Et/ou dont le métier intègre une maîtrise de la communication orale : comédien, formateur....

Base légale

Date de décision	27/03/2024
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	27/03/2026
Date de dernière délivrance possible	27/09/2026

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Programme "Prise de parole en public"

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6544/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	14
Parcours menés à terme	14
Taux d'achèvement	100 %
Période	02/2025 – 01/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	15
Montant total engagé	28 800 €

Coût moyen par dossier	1 920 €
Durée moyenne	21 h
Période	12/2024 – 11/2025
France compétences	94 %
Reste à charge titulaire	6 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.